



Ligue Francophone de Pêche Sportive.

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.

Belgian Federation of Anglers - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

Secrétaire: Guy Detongre
Rue de la moinerie, 13
4680, Hermée Tél: 0494130037
detongre.guy@gmail.com

Hermée, le 26 janvier 2018

PV de la réunion de la LFPS du 20 janvier 2018

Présents: Mady Marcq, Roland Marcq, Bernard Gillot, Freddy Schallenbergh, Jean Pilate, André Doumont, Jean-Christophe Desilve, Samuel Bernard, Daniel Mailleur, Serge Bouvier, Guy Detongre, Jean-Pierre Collard, Charles Hastir, Jean-Marie Luyckx, Mike Mombeek, Benoit Sottiaux, Michel Dumortier

Excusés: Christian Van Grootenbruel, Albert Coolens

Jean-Marie Luyckx souhaite la bienvenue et présente ses meilleurs voeux pour 2018. Il remercie toutes les personnes qui se sont investies et qui ont contribué à faire de 2017 une année exceptionnelle pour la pêche de compétition. Il signale qu'il a invité Olivier Duhoux à la réunion de la ligue pour 10h00 et que ce dernier a confirmé sa présence. Il sera accompagné (sur proposition de Jean-Marie Luyckx).

On ne reviendra pas sur ce qui a été écrit sur les réseaux sociaux, ainsi que sur les courriers à l'encontre de certaines personnalités et de certains membres de la ligue. Ce sont des situations qui ne peuvent plus durer et on doit réagir.

Un jury de 5 personnes est constitué parmi les membres de l'assemblée en tenant compte d'une part, du droit de Monsieur Duhoux de se pourvoir éventuellement en appel en cas de sanction, et d'autre part, du fait que si tel est le cas, le jury d'appel ne peut pas être composé des mêmes personnes: Sont désignés Jean-Marie Luyckx, Serge Bouvier, Daniel Mailleur, Mike Mombeek et Bernard Gillot.

Après plus d'une heure de discussions, d'écoute et d'informations, ..., le jury a délibéré et a décidé de suspendre Olivier Duhoux de licence belge pour une durée de 5 ans (dont 2 années effectives et 3 ans avec sursis), sous la condition expresse qu'il s'abstienne de mettre des propos désobligeants sur les réseaux sociaux. Olivier Duhoux a accepté cette décision et a demandé de ne pas ébruiter.

Points pour les divers

- EHC , proposition sur les CB interclubs
- Charles Hastir: règlement concours avec les barbeaux
- Schallenbergh, date sélection concours Matrix
- cas Timothy Vuyts
- Gillot, concours

- Roland Marcq, dates pour concours en Octobre

7- Situation de la section carpe

Demandant a être libéré le plus tôt possible, Mike Mombeek expose la situation de la section carpe.

Le résultat moyen au championnat du Monde carpistes peut s'expliquer comme suit:

- changement climatique (environ 20 degrés) entre la semaine des entrainements et la compétition officielle. Peu d'amour blanc capturé, alors que 15 jours plus tôt, ils étaient très mordeurs.

- mauvais secteur de pêche : la Belgique, tout comme l'Italie étaient en retrait sur la berge par rapport aux autres équipes.

L'équipe Belge avait pourtant tout mis en oeuvre pour bien figurer: ils avaient trouvé

- un nouveau sponsor pour les bouillettes
- un sponsor pour les vêtements des équipes qui pêchaient.
- un sponsor qui a payé des tee-shirts à toutes les personnes belges présentes.
- deux petits sponsors qui ont aidé financièrement.

En octobre 2017, un contrat a été conclu avec la firme Koopen pour 580 kgs de pellets.

Pour le CM 2018 en Serbie, le plan d'eau sera fermé à la pêche du 15 juin au 15 septembre, et les entrainements ne seront possibles que deux, trois jours avant le championnat.

Le CB 2018 aura lieu du 19 au 21 mai, à Oisquercq.

Mike Mombeek souhaite une petite modification au règlement carpe et donne les explications aux membres présents. Ce point sera mis à l'ordre du jour à la réunion du BFA le 27 janvier et sera présenté par Jean-Marie Luyckx.

1- Election statutaire: sortant et rééligible, le vice-président

Jean-Marie Luyckx n'a reçu aucune candidature.

Roland Marcq est réélu par les délégués pour un mandat de 4 ans au poste de vice-président.

2- Approbation du projet de PV de la réunion de la ligue du 2 décembre 2017

Michel Dumortier demande une petite modification de la tournure du texte du point 7-CM des nations (les dernières lignes). La modification a été faite le 21 janvier, dans le PV du 2 décembre 2017.

N'ayant pas d'autres remarques, le PV est approuvé et signé par les délégués présents.

3- Approbation PV du BFA du 29 avril 2017

Seul Jean-Marie Luyckx l'a reçu. Il nous fait une petite synthèse. Il n'y a rien d'important dans le rapport.

La prochaine réunion du BFA aura lieu le 27 janvier à la MWP.: à 9h30 contrôle des caisses, et à 13h00, réunion statutaire.

Points pour la réunion: - CB 2017, rapport - enveloppes non distribuées.

- CB 2018, attributions - dates - procédure d'inscription - proposition de Roland Marcq pour le CB interclub avec 20 clubs - CB individuel en 1 journée et modification du règlement.
- incompatibilité de calendrier (CCF , coupe des Flandres, APB, manche inters, Italie-Belgique).
- Cas Guido Nulens
- Problème Timothy Vuyts
- démission de Jean-Paul Paternoster.
- CB dames, pas reçu le classement au niveau de la ligue.
- problème avec Eric Pinoy: il ne veut pas payer les frais de Mady et Roland Marcq (secrétariat, trésorerie, inters, électricité , et autres.....). Ces frais seraient de l'ordre de 2700€ avec la prochaine réunion des inters.

Délégués pour la réunion BFA: Jean-Marie Luyckx, Samuel Bernard, Guy Detongre, Jean-Pierre Collard, Mady et Roland Marcq (BFA).

4- Organisation de l'hameçon d'or et des hameçons de cristal 2017

C'est le 10 mars 2018 au château de Namur. Les invitations vont bientôt partir. Les ministres Collin et Madrane seront invités.
Jean Pilate s'occupera de l'organisation de la salle.

5- Championnats de Belgique 2018: attributions, parcours

- 19 mai, Handi-pêche, CCCV, canal de Roeselare
- 19, 20, 21 mai, Carpe, canal Bxl-Charleroi, Oisquercq
- 26 août, Vétérans, Masters, Jeunes, FLPC, canal Albert
- 2 septembre, Feeder, CCCV, Ypres
- Samedi 8 septembre, Interclubs Feeder, F Schallenbergh, Péronnes
- 15 et 16 septembre, Individuel, fédération de la Senne, canal Bxl-Charleroi.
- 16 septembre, Dames, fédération de la Senne, canal Bxl-Charleroi
- 29 et 30 septembre, Interclubs, CCCV, Tildonk, canal Louvain-Malines

Il est rappelé que les canevas doivent être envoyés à Jean-Marie Luyckx pour le 31 mars au plus tard.

Le tableau de répartition des places pour les CB a été établi par Jean-Pierre Collard en tenant compte du nombre de licences et du nombre de clubs par fédération, suivant le listing 2017. Il l'a transmis à Jean-Marie Luyckx , qui en donne lecture. Le tableau sera transmis à tous les délégués.

Il est décidé que les places pour les CB individuel et interclubs devront être confirmées pour le 30 juin.

Mady Marcq a établi une procédure pour les inscriptions aux CB. La procédure sera jointe au PV. Il est important d'avoir un seul versement par championnat.
Pour les néerlandophones, on verra à la réunion du BFA.

6- Internationaux: situation, programmes

Le programme est sur le site.

Il y a un problème de date en Octobre pour les internationaux: le problème vient de la date programmée pour la coupe des Flandres.

En octobre, il y a la 3^{me} manche des inters, le concours APB, Italie -Belgique, la 3^{me} manche de la CCF et la coupe des Flandres. Pour Eric Pinoy et le CCCV, il n'est pas possible de déplacer la date de la coupe des Flandres: le problème sera évoqué en réunion du BFA et une solution devra être dégagée.

8- Situation de la section Feeder - Proposition de modification du règlement de la CCFF

Pas de problèmes majeurs. La 1^{ère} manche de la CCFF aura lieu le 29 avril à Péronnes.

Propositions pour le règlement CCFF

- 3 manches au lieu de 4 : ok
- le club qui organise est chapeauté par sa fédération : ok
- ajuster le règlement et le mode de calcul des points suivant le règlement inter-feeder : ok
- le classement final de la CCFF désignera les 20 pêcheurs francophones qualifiés pour la participation au championnat de Belgique Feeder : ok
- Albert Coolens s'occupera du classement final de la CCFF : ok
- inscription pour le challenge 30€, à payer à la 1^{ère} manche : ok
- inscription à chaque manche 15€ Le club organisateur pourra garder 10 %, soit 1,5€, pour ses frais: ok

9- Coupe de la communauté Française

La date du 8 avril pose problème.

La 1^{ère} manche aura lieu le 22 avril.

Le team fishing compétition a accepté de déplacer son concours au 15 avril. (mettre une note sur le site).

Rappel des dates : le 22 avril, FHPS, à Luttre
le 12 août, EHC, sur la Dendre à Lessines.
le 28 octobre, FLPC, sur la Meuse à Lanhaye

10- Championnat du monde des nations 2017- situation

Le championnat du monde des nations présente un solde négatif de 24.700€

Comme le CM des Nations était une organisation nationale (BFA), la moitié de la dette devra être payée par le CCCV (pour la réunion du BFA).

Suite aux mauvaises conditions climatiques, la vente des tee-shirts n'a pas bien marché.

Roland Marcq a reçu une proposition de Marcel Fissiaux: vendre des tee-shirts aux portes ouvertes des magasins de pêche. La LFPS accepte la bonne idée.

11- Situation financière de la LFPS - Rapport des vérificateurs aux comptes - Budget 2018

Les vérificateurs aux comptes, Freddy Schallenberg et Bernard Gillot, signalent avoir contrôlé les comptes 2017 et que tout est correct et très bien tenu.

Au 31 décembre, la ligue présente un compte déficitaire de 5.404€

Les délégués donnent décharge à la trésorière.

Budget 2018

Entrées 29.300€ Dépenses 46.3 75€

Vu la situation financière et les prévisions 2018, il est demandé aux fédérations de respecter le délai pour le versement de leur provision.

Michel Dumortier remercie Mady Marcq pour tout le travail qu'elle fait bénévolement pour la fédération sportive : l'assemblée applaudit.

12- Site - listings - demandes de concours

Site: Albert Coolens est absent, mais le site se porte bien et est toujours en progression.

Listings: Pour Jean-Pierre Collard , tout est en ordre. Il est encore demandé de rentrer les listings a temps et a l'heure : **pour le 31 octobre.**

Demandes de concours : Tout est en ordre. Jean Pilate demande de lui communiquer le plus tôt possible les endroits précis des organisations de CB.

13- Distribution des timbres et licences vierges

Les timbres ont été distribués par voie postale.

Les licences vierges commandées sont remises aux demandeurs.

Les fiches de pesée ont été livrées. Il y en a de deux couleurs. Elles sont stockées à la maison Wallonne de la pêche: le prix est de 5€ pour 100 fiches.

14- Divers

a) Suite au changement de date de la 1ère manche de la CCF, Freddy Schallenbergh peut organiser son concours Matrix les 7 et 8 avril.

b) Bernard Gillot: pour les demandes de concours organisés dans un autre sous-bassin, ne serait-il pas opportun de renseigner l'accord du service de la pêche sur la demande de numéro de concours à Jean Pilate, afin que deux concours ne soient organisés le même jour, au même endroit par deux organismes différents.

Normalement, le responsable de sous-bassin qui signe les demandes de dérogation destinées à Xavier Rollin, ne peut donner un avis favorable s'il l'a déjà accordé à une autre demande pour le même endroit.

c) André Doumont : suite aux discussions lors de la dernière réunion, pour avoir les meilleurs clubs au CB interclub, la fédération EHC propose de faire des éliminatoires au niveau de la ligue au lieu de faire des éliminatoires dans les fédérations. La proposition demande réflexion et à voir dans les fédérations.

d) Le cas Timothy Vuyts devient très compliqué: on va bientôt tomber hors délais.

Il faudrait que le BFA se déclare incompétent, afin que le BCA le revoie en appel (à voir en réunion du BFA).

e) Pêche Expo : les 24 et 25 novembre à Libramont.

L'organisateur de la foire a signalé, lors d'une réunion de la FSPFB, que toute personne titulaire d'un permis de pêche valable en Belgique pour 2018 bénéficierait d'une entrée gratuite pour Pêche Expo.

Il a été demandé à toutes les structures du monde halieutique de promouvoir cet évènement car si pêche-expo ne marche pas cette année, il est à craindre que ce sera la dernière édition.

f) Charles Hastir: pour les concours organisés sur la Semois, le gros problème, c'est la détention des barbeaux.

Jean-Marie Luyckx signale que Michel Villers n'est pas trop déterminé à introduire des demandes de modifications, moins d'un an après la sortie de l'arrêté : une liste va être tenue concernant les demandes de modifications et sera réintroduite dans 2-3 ans.

La séance est levée à 15h30.

Copyright L.F.P.S.